

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 03 juillet 2020</b> Par suite d'une convocation en date du 29 juin 2020 du Maire-adjoint sortant, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 03 juillet 2020 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Georges CANICATTI, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <b>Délibération n°D_2020_07_03_08</b></p>	<p>Etaient présents : M. BRUNIER Marc, M. BUDA Louis, M. CANICATTI Georges, Mme CECCON Anne-Marie, Mme CHEN Carole, Mme COMBES Emilie, M. COME Christophe, M. EUSTELLE Laurent, M. GECHELE Jean-Philippe, M. LANGLOYS Julien, Mme MARECHAL Pierrette, Mme MASSON Josiane, Mme PAKOSZ Cécile, M. PIAZZONI Christophe, M. REGARD Norbert</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : / Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Laurent EUSTELLE est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du complexe sportif du Vuache**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°70-2002 14 mai 2002 portant création du « Syndicat Intercommunal du complexe sportif de Jonzier-Epagny » ;

Vu la délibération du 6 juin 2008 portant adhésion de la commune de Contamine-Sarzin au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du complexe sportif de Jonzier-Epagny ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-129 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant sur la modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du complexe sportif de Jonzier-Epagny ;

Vu les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 ;

**Considérant** qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la commune de Contamine-Sarzin ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

• **DESIGNE**

- Mme Carole CHEN

déléguée titulaire au SIVU du complexe sportif du Vuache.

- M. Marc BRUNIER

délégué suppléant au SIVU du complexe sportif du Vuache.

La présente délibération sera notifiée au président du SIVU du complexe sportif du Vuache.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 18 septembre 2020 Et de la publication le : 06 juillet 2020</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 18 septembre 2020 Le Maire, Georges CANICATTI</p>
--	--

